

Chauviré Courant
COMMISSAIRES-PRISEURS
ANGERS
CHOLET
MOZÉ

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
VENDREDI 5 AVRIL 2019 A 10 H 00
12 rue de la tonnelle - 49400 SAUMUR

Suite Liquidation Judiciaire d'un restaurant
44 chaises, 15 tables, armoire chauffante inox, saladette, tireuse à bière Philips, machine à café, plonge inox 1 bac, armoire réfrigérée vitrée, table inox, 2 micro-ondes, 3 réfrigérateurs, 2 congélateurs, coupe légume Buffalo, robot coupe, batteur Kitchen Aid, batterie de cuisine, 78 assiettes à dessert, 61 assiettes en faïence, 38 bols, 70 verres, 34 coupes à glace, 45 couteaux, 45 fourchettes, 21 plats à moules.
Stock de boissons comprenant vin rouge, rosé, blanc, bibs, soda, jus de fruits.
Exposition publique à partir de 9h45 - Frais de vente 14,40 % TTC

contact@chauvire-courant.fr
1 rue du Maine, 49100 ANGERS ☎ 02 41 60 55 19
16 bd du M^e Joffre, 49300 CHOLET ☎ 02 52 45 01 19
La Bocage, 49610 MOZÉ-SUR-LOUET

www.chauvire-courant.fr

Chauviré Courant
COMMISSAIRES-PRISEURS
ANGERS
CHOLET
MOZÉ

HOTEL DES VENTES D'ANGERS
ENCHERES PAYS DE LOIRE
SCP Xavier CHAUVIRE - Raphaël COURANT
1 Rue du Maine - 49100 ANGERS
Tél. 02.41.60.55.19 - Fax 02.41.60.86.34 - contact@chauvire-courant.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
JEUDI 4 AVRIL 2019 A 14h30
A ECOUFLANT 49000 - 50 Route d'Angers

Ordinateur portable, ordinateur fixe, téléphones, imprimante, bureau formant retour, Pont 2 colonnes OMCN, équilibreuse, démonte-pneu, perceuse à colonne, servantes avec outillage, compresseur 500 L, stock de portes et châssis de portes, racks métalliques, rateliers métalliques, nettoyeur haute pression, ponceuse à béton Honda, Cuve à fioul, gerbeur électrique, dameuse Honda, poste à souder Mig, palan électrique, bétonnière, groupe électrogène SDMO, étais, 13 palettes de tourpal, fenwick, 2 bungalows
Manitou année 2006 avec fourche et godet
Important stock d'électroportatif Hitli dont visseuses, lasers, ponceuses, burineurs, vibreurs, cloueuses, souffleuses, marteau-piqueurs, caroteuses...

Exposition publique à partir de 14h15 - Frais de vente 14,40 % TTC
 Paiement comptant : CB + pièce d'identité, ou espèces jusqu'à 1000 € TTC.
Détail et photos sur notre site : www.interencheres.com/49003

contact@chauvire-courant.fr
1 rue du Maine, 49100 ANGERS ☎ 02 41 60 55 19
16 bd du M^e Joffre, 49300 CHOLET ☎ 02 52 45 01 19
La Bocage, 49610 MOZÉ-SUR-LOUET

www.chauvire-courant.fr

Chauviré Courant
COMMISSAIRES-PRISEURS
ANGERS
CHOLET
MOZÉ

ANGERS - HOTEL DES VENTES DU MAINE
SCP CHAUVIRE - COURANT - ENCHERES PAYS DE LOIRE
1, rue du Maine - ANGERS - Tél. 02.41.60.55.19
contact@chauvire-courant.fr

HOTEL DES VENTES - 16 bd. Maréchal Joffre CHOLET
DIMANCHE 7 AVRIL 2019 à 14h

VENTE DE BIJOUX, OR ET ACCESSOIRES DE MODE :
Diamants - Saphirs - Emeraudes - Rubis (nombreuses pierres munies de certificats de gemmologie) - Bijoux anciens et modernes - Monnaies en or - Montres - Mode, Maroquinerie, vêtements, parfums (Louis Vuitton, Chanel, Karl Lagerfeld, Gucci, Hermès, Courmège, Sonia Rykiel, Longchamp, Cartier, ...)

Ventes en live : www.interencheres-live.com

Exposition : samedi 6 avril de 10h à 12h et de 15h à 19h et dimanche 7 avril de 10h à 12h
Frais de vente : 22 % TTC - Frais judiciaires pour une partie des lots 14,40%

Journées d'expertises gratuites :
ANGERS - vendredi 5 avril : 14h - 18h

A CHOLET (49300)
Rond Point de la route de La Tessoualle
4, rue Roger Hostein - Magasin d'optique suite à L.J

MATÉRIEL D'EXPLOITATION : matériel informatique - 2 salons complets - Banque accueil - Mobilier de vitrine et d'agencements - Présentoirs - 1 tête rétracteur Visionix de 2015 avec tablette VX55 plus écran mural - 1 mallette d'essai Essilor - 1 réfractomètre Topcom - 1 palpeur Essilor Kappa et meuleuse 2008 - 1 bac à ultrasons Essilor - 180 pincés d'opticien - 2 chauffeuses Essilor - 1 perceuse de précision Essilor lma 2 - 2 pupillomètres Essilor.

STOCK : environ 300 paires de lunettes femme et homme avec verres neutres et enfants dont 70 paires de lunettes solaires - Loupes - Spray - Recharges - Pochettes.

POSSIBILITE DE VENTE PAR LOTS
AVEC FACULTE DE REUNION EN UN SEUL LOT
Visite de 9 h 30 à 10 h 00 - Frais légaux en sus 12 % HT

SCP BERNEISE et JOLY - Huissiers de Justice
28, bd Faidherbe - 49300 CHOLET. Tél. 02 41 62 28 63
www.huissier-cholet.com - Fax : 02 41 71 11 79

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur :
centraldesmarchés.com

Pour faire paraître une annonce légale :
Medialex, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute)
e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 21 décembre 2018, 4,16 € ht la ligne, ce qui correspond à 1,76 € ht le mm/col. Les annonceurs sont informés que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Adjudications immobilières

Cressard & Le Goff
AVOCATS

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
MAISON DE VILLE À USAGE D'HABITATION
Audience des saisies immobilières du président du tribunal de grande instance de Saumur siègeant place Saint-Michel, 49412 Saumur cedex.
Mardi 14 mai 2019 à 9 h 30

À la requête de Me Olivier Massart, mandataire liquidateur, domicilié bureaux «Le Saint-Louis», 10, square Vercingétorix à Rennes (35000), ex qualité de liquidateur judiciaire de M. Adrian Bick Terence (menuiserie, charpente «T B And S Building Services»), immatriculé au RCS de Rennes sous le n° 425 053 907, dont le siège social est 19, rue de Bretagne à La Ferré (35420), par jugement du tribunal de commerce de Rennes du 26 novembre 2008. Ayant pour avocat plaçant la Searl Cressard & Le Goff, avocats, représentée par M. le Bâtonnier Bruno Cressard, avocat au barreau de Rennes, demeurant 1, rue de l'Alma, CS 91222, 35012 Rennes cedex, téléphone 02 23 40 40 15. Ayant pour avocat constitué la SCP Litis Conseil du Cluzeau & Tubiana, représentée par Me Michel-Etienne du Cluzeau, avocat au barreau de Saumur, demeurant 33, place de la Bilange, BP 273 à Saumur (49400), téléphone 02 41 40 22 22, lequel se constitue sur la présente poursuite de vente et ses suites.

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques de :
Commune de SAUMUR (49400)
24, rue de la Petite-Douve

Figurant au cadastre sous les références :
Section, n°, adresse, nature, contenance :
AS, 85, 24, rue de la Petite-Douve à Saumur, bâti et non bâti, 66 ca.
Total : 66 ca.
Et se composant d'une maison de ville à usage d'habitation construite en pierre et couverture en ardoises, mitoyenne d'un côté, comprenant :
- au rez-de-chaussée : une entrée, un séjour avec cheminée, une cuisine aménagée et une véranda,
- au premier étage : deux chambres, une salle d'eau, toilettes,
- au deuxième étage : deux chambres,
- au sous-sol : une cave.
Une petite cour.

Mise à prix : 36 560 euros

Avis administratifs

angers Loire métropole
communauté urbaine

Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) Modification n° 2
APPROBATION

Par délibération du 11 mars 2019, le conseil de communauté a approuvé la modification n° 2 du Plan local d'urbanisme intercommunal de la communauté urbaine Angers Loire Métropole portant sur les points suivants :
- ajuster, dans le respect du parti d'aménagement retenu dans le PLUI en vigueur ; certaines règles afin d'améliorer leur compréhension par le public et de faciliter l'instruction des autorisations d'urbanisme,
- faire évoluer à la marge le règlement graphique ou les orientations d'aménagement et de programmation pour permettre la réalisation de nouveaux projets ou faciliter la poursuite de projets en cours, dans le cadre des politiques afférentes notamment à la politique de l'habitat, de la ville et à l'accueil des gens du voyage,
- corriger des erreurs matérielles,
- modifier des emplacements réservés.

La délibération est mise à disposition du public au siège d'Angers Loire Métropole (83, rue du Mail à Angers, Direction aménagement et développement des territoires, 3^e étage) et dans les mairies d'Angers, Avrillé, Beaucoeur, Béhuard, Bouchemaine, Briollay, Cantenay-Epinard, Écouflant, Écuillé, Feneu, Le Plessis-Grammoire, Les Ponts-de-Cé, Longuenée-en-Anjou (commune déléguée de Plessis-Macé), Montreuil-Juigné, Murs-Érigné, Rives-du-Loir-en-Anjou (commune déléguée de Soucellles), Saint-Barthélemy-d'Anjou, Saint-Clément-de-la-Place, Sainte-Gemmes-sur-Loire, Saint-Lambert-la-Potherie, Saint-Léger-de-Linières (commune déléguée de Saint-Léger-des-Bois), Saint-Martin-du-Fouilloux, Sarrigné, Savennières, Souaines-sur-Aubance, Soulaire-et-Bourg, Trélazé, Verrières-en-Anjou (commune déléguée de Saint-Sylvain-d'Anjou) et dans les locaux de la préfecture de Maine-et-Loire, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux.

Pour le Président
Le Vice-président délégué
Daniel DIMICOLI.

ORATIO AVOCATS
5, rue Papiou-de-la-Verrie
49000 ANGERS

SCI LA HAYE DU CLOS
Société civile immobilière
Au capital de 243 920 euros
réduit 200 euros
Siège social : 19, rue de la Meignanne
49070 BEAUCOUZÉ
422 936 393 RCS ANGERS

RÉDUCTION DU CAPITAL SOCIAL
Par décisions de l'associé unique du 5 mars 2019, le capital social a été réduit de 243 920 euros à 200 euros.
Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce d'Angers.

Pour avis
La Gérance.

ACT-JURIS
D. LE GUEVEL - A.C. LAINE
Sociétés d'avocats
1, rue de Paris, BP 51204
35512 CESSON-SÉVIGNÉ cedex

SOCIÉTÉ DE PRÉFÉRIATION DU LAYON
Société par actions simplifiée
Au capital de 120 000 euros
Siège social : ZA du Bordage
49310 MONTILLIERS
RCS ANGERS 453 910 077

NOMINATION D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL
Suivant décision des associés réunis en assemblée générale ordinaire le 19 mars 2019, M. Damien Inguita, demeurant à Brech (56400), 7, impasse des Moissons, a été nommé, aux fonctions de directeur général pour la durée du mandat du président.

Pour avis
Le Président.

Préfecture de MAINE-ET-LOIRE
Installations classées pour la protection de l'environnement
Commune de VEZINS
AUTORISATION

Le préfet de Maine-et-Loire, fait connaître que, par arrêté préfectoral du 27 mars 2019, M. le Président de l'agglomération du Choletais a obtenu l'autorisation d'exploiter une déchetterie située au lieu-dit Les Humeaux, 49340 Vezins. Cette décision a été prise après instruction réglementaire du dossier.
L'arrêté d'autorisation définit toutes les mesures jugées nécessaires pour assurer la prévention des inconvénients ou dangers que l'installation serait susceptible d'entraîner, sa consultation est possible à la préfecture, à la sous-préfecture de Cholet et à la mairie de Vezins.

Autres légales

Vie des sociétés

VILMAMUSICA
Sasu à capital variable de 1 500 euros
4, avenue Vauban
49000 ANGERS
829 544 485 RCS ANGERS

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL
Par décision en date du 27 mars 2019, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 5, chemin de Salagnus, 41800 Lavardin à compter du 28 mars 2019. La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Blois et sera radiée du Registre du commerce et des sociétés de Angers.

ORATIO AVOCATS
5, rue Papiou-de-la-Verrie
49000 ANGERS

SCI LA HAYE DU CLOS
Société civile immobilière
Au capital de 243 920 euros
réduit 200 euros
Siège social : 19, rue de la Meignanne
49070 BEAUCOUZÉ
422 936 393 RCS ANGERS

RÉDUCTION DU CAPITAL SOCIAL
Par décisions de l'associé unique du 5 mars 2019, le capital social a été réduit de 243 920 euros à 200 euros.
Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce d'Angers.

Pour avis
La Gérance.

ACT-JURIS
D. LE GUEVEL - A.C. LAINE
Sociétés d'avocats
1, rue de Paris, BP 51204
35512 CESSON-SÉVIGNÉ cedex

SOCIÉTÉ DE PRÉFÉRIATION DU LAYON
Société par actions simplifiée
Au capital de 120 000 euros
Siège social : ZA du Bordage
49310 MONTILLIERS
RCS ANGERS 453 910 077

NOMINATION D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL
Suivant décision des associés réunis en assemblée générale ordinaire le 19 mars 2019, M. Damien Inguita, demeurant à Brech (56400), 7, impasse des Moissons, a été nommé, aux fonctions de directeur général pour la durée du mandat du président.

Pour avis
Le Président.

Préfecture de MAINE-ET-LOIRE
Installations classées pour la protection de l'environnement
Commune de VEZINS
AUTORISATION

Le préfet de Maine-et-Loire, fait connaître que, par arrêté préfectoral du 27 mars 2019, M. le Président de l'agglomération du Choletais a obtenu l'autorisation d'exploiter une déchetterie située au lieu-dit Les Humeaux, 49340 Vezins. Cette décision a été prise après instruction réglementaire du dossier.
L'arrêté d'autorisation définit toutes les mesures jugées nécessaires pour assurer la prévention des inconvénients ou dangers que l'installation serait susceptible d'entraîner, sa consultation est possible à la préfecture, à la sous-préfecture de Cholet et à la mairie de Vezins.

Autres légales

PROCÉDURE ADAPTÉE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : communauté de communes "Anjou Bleu Communauté". Correspondant : M. Gilles Grimaud, place du Port, BP 50148, 49501 Segré-en-Anjou Bleu cedex, tél. 02 41 26 51 27.
Courriel : contact@anjoubleucommunauté.fr
Adresse internet du profil d'acheteur :
https://demat.centraledesmarchés.com/7045702
Objet du marché : groupement de collectivités.
Type d'organisme : groupement de collectivités.
Objet du marché : création du site internet de la communauté de communes.
Site ou lieu d'exécution principal : place du Port, 49501 Segré-en-Anjou Bleu.
L'avis implique un accord-cadre.
Caractéristiques principales : création du site internet.
Refus des variantes.
Durée du marché : 36 mois à compter de la notification du marché.
Conditions relatives au marché :
Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
Autres renseignements demandés : se référer au règlement de consultation.
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation (lettre d'invitation, cahier des charges...).

Type de procédure : Procédure adaptée.
Date limite de réception des offres : 19 avril 2019 à 12 h 00.
Délai minimum de validité des offres : 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.
Autres renseignements :
Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : 2019-SI.
Conditions de remise des offres ou des candidatures : par courriel contre récépissé, ou transmission électronique à l'adresse :
http://www.demat.centraledesmarchés.com/7045702
Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Anjou Bleu Communauté. Correspondant : M. Hubert Meslet, directeur général des services, place du Port, BP 50148, 49501 Segré-en-Anjou Bleu cedex, tél. 02 41 26 51 27, courriel : hubert.meslet@anjoubleucommunauté.fr
Date d'envoi du présent avis : 27 mars 2019.

Marchés publics

Procédure formalisée

Commune de Segré-en-Anjou Bleu

Accord-cadre à bons de commande pour la fourniture de petits équipements, service technique

PROCÉDURE ADAPTÉE

Pouvoir adjudicateur : commune de Segré-en-Anjou Bleu, 1, rue de la Madeleine, CS 40147, 49501 Segré-en-Anjou Bleu. Téléphone 02 41 92 92 33.
Objet du marché : accord-cadre à bons de commande pour la fourniture de petits équipements, service technique sur le territoire de la commune de Segré-en-Anjou Bleu.

Liste des lots :
Lot 1 : fournitures de petit outillage et quincaillerie.
Lot 2 : fournitures de petits équipements d'électricité.
Lot 3 : fournitures de petits équipements de plomberie et sanitaire.
Lot 4 : fournitures de petits équipements de mécanique VL et motoculture.
Lot 5 : fournitures de peinture.
Lot 6 : fournitures de petits équipements de menuiserie.

Lieu principal d'exécution : sur le territoire de la commune de Segré-en-Anjou Bleu.

Durée du marché : l'accord-cadre a une durée initiale de 6 mois à compter du 1^{er} juillet 2019. L'accord-cadre est renouvelable de manière tacite 1 fois pour une période de 12 mois, donc la durée maximale de l'accord-cadre est de 18 mois (1 an et demi).

Procédure : MAPA ouvert.
Critère d'attribution : le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

concernant les lots 1, 4, 5, 6 :
Lot 1 : fournitures de petit outillage et quincaillerie.
Lot 4 : fournitures de petits équipements de mécanique VL et motoculture.
Lot 5 : fournitures de peinture.
Lot 6 : fournitures de petits équipements de menuiserie.
1. critère délais, pondéré à 15 sur 100 points, exprimés en jours ouvrés unique-ment :
- délais livraison 10 points,
- mode de livraison (magasin, camion, ...) 5 points ;
2. critère prix des prestations, pondéré à 45 sur 100 points :
- devis quantitatif estimatif 35 points : l'offre la moins-disante obtiendra la note maximale. Les notes des autres offres seront déterminées en appliquant la formule suivante : prix de l'offre du moins-disant x note maximale / prix de l'offre du candidat. La note sera arrondie au centième.
- tarifs catalogue et remise 10 points ;
3. critère valeur technique, pondéré à 40 sur 100 points :
- qualité des produits 20 points,
- organisation et interlocuteur 10 points,
- développement durable 10 points ;
concernant les lots 2 et 3 :
Lot 2 : fournitures de petits équipements d'électricité.
Lot 3 : fournitures de petits équipements de plomberie et sanitaire.
1. critère délais, pondéré à 15 sur 100 points, exprimés en jours ouvrés unique-ment :